

<https://stisi-pro.ac-normandie.fr/spip.php?article1496>



ACADÉMIE
DE NORMANDIE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

S.T.I. Sciences Industrielles
Voie Professionnelle

- Arrêté du 8 janvier 2024 portant création de la spécialité « électricien » de brevet professionnel et fixant ses modalités de délivrance

Publication date: vendredi 8 mars 2024

- TRANSFORMER (T.V.P.) - Nouveaux Référentiels -

Copyright © S.T.I. Sciences Industrielles - Voie Professionnelle - Tous droits

réservés

J.O.R.F. N° 0057 du 8 Mars 2024